



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

CE # 24-25-01
CE # 24-25-02

Procès-verbal de la 3^{ème} séance ordinaire de l'année scolaire 2024-2025
tenue le 27 janvier 2025 à 19 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENT

Madame Marie-Ève Guay, parent
Madame Caroline Diné, parent
Madame Amélie-Kate Bouchard-Parent, parent
Madame Chantal Filteau, parent
Madame Claire Dalmeida, parent
Madame Vicky Côté, secrétaire, représentante du personnel de soutien
Madame Kate Tremblay-Laroche, enseignante
Madame Geneviève Filteau, enseignante
Madame Hélène David, responsable du service de garde
Monsieur Kevin Auger-Raymond, parent

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Sylvain Delisle, représentant de la communauté
Madame Amélie Légaré, enseignante
Madame Rachel Massé, orthophoniste
Madame Nadia Roy, directrice adjointe

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Julie Lalancette, directrice
Madame Christine Guay, invitée

3.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Guay souhaite la bienvenue à tous les membres.

3.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Diné confirme qu'il y a quorum.

CE # 24-25-03

3.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Diné procède à la lecture de l'ordre du jour.
Aucun ajout au varia.

Monsieur Auger-Raymond propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ à l'unanimité



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 24-25-04

3.4 SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2024 – Annexe 1

Madame Dinel demande s'il y a des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal du 25 novembre 2024.

Aucune question, aucune modification requise.

Madame David répond au point de suivi soulevé par Madame Dameida lors de la rencontre du 25 novembre. Elle a revu avec les éducatrices, les consignes concernant les visionnements de films et mentionne que les films au SDG sont à raison d'une fois par mois. En décembre, il y a eu plusieurs remplaçantes ce qui explique qu'il est arrivé que des films soient présentés à quelques reprises.

Madame Lalancette informe que le point de suivi sur les impacts du déficit budgétaire en fin d'année sera traité à la séance du mois de mars au point sur le budget mi-année.

Madame Guay confirme que Monsieur Delisle désire continuer à être représentant de la communauté mais était simplement dans l'impossibilité de venir aux premières séances.

Madame Kate Parent propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE # 24-25-05

3.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

CE # 24-25-06

3.6 RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE

De la présidence

Il n'y a rien à déclarer

De la direction

Il n'y a rien à déclarer



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

Correspondance reçue

Une correspondance a été reçue concernant les inscriptions 2025-2026. Aucun changement n'est à signaler.

CE # 24-25-07

3.7 APPROBATION DE LA GRILLE MATIÈRES POUR L'ANNÉE 2025-2026 – Annexe 2, Fiche 15

Madame Lalancette présente la grille matière pour 2025-2026 et informe qu'il n'y a eu aucune question de parent à la rencontre virtuelle qui a eu lieu le mercredi 4 décembre concernant le sondage sur l'intensification de l'anglais.

Il est donc proposé un statu quo de l'anglais à 12 périodes par cycle de 9 jours pour tous les groupes composés d'élèves de 6^e année, selon les modalités qui seront décidées par l'équipe école.

Au-delà de l'intensification de l'anglais, l'école propose une grille matières statut quo pour toutes les autres matières en 2025-2026.

Madame Diné propose l'approbation de la grille matières pour l'année 2025-2026.

APPROUVÉ à l'unanimité

CE # 24-25-08

3.8 APPROBATION D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES SCOLAIRES – Annexe 3, Fiche 16

Madame Lalancette présente le tableau des activités et des sorties éducatives qui sera déposé dans le team. Aucune question des membres.

Madame Dalmeida propose l'approbation des 3 activités et sorties présentées dans le tableau, (annexe 3).

APPROUVÉ à l'unanimité



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 24-25-09

3. 9 PHOTO SCOLAIRE – RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Un sondage a été effectué auprès des parents afin de connaître leur satisfaction de la compagnie de photos scolaires actuelle soit, Photo Repensée. La majorité des parents mentionne être satisfaits. Le CÉ prend donc la décision de reconduire le contrat pour 2 ans. Madame Côté s'informerait tout de même à la compagnie s'il est possible d'utiliser un autre arrière-plan que des élèves, comme par exemple, une bibliothèque, un tableau, ou l'extérieur, afin de varier le décor d'année en année. Il sera également demandé s'il est possible de prendre des photos de la fratrie et que les photos de groupes soient prises avec tous les élèves ensemble (façon traditionnelle) plutôt qu'en mosaïque.

Un suivi sera fait aux membres par courriel.

CE # 24-25-10

3.10 PROJET PLEIN AIR – ACTIVITÉS PRÉVUES ET MODALITÉS PRÉVUES POUR LA FACTURATION AUX PARENTS – Annexe 4

Madame Lalancette présente le tableau des sorties du Projet Plein air 2024-2025 ainsi que les montants pour chacune des activités.

Un premier montant de 50\$ a été facturé aux parents en début d'année.

Un deuxième montant leur sera facturé selon les activités réellement vécues par les élèves de chaque cycle. Le coût pourrait donc différer d'un cycle à l'autre. L'information précise sera transmise aux parents au moment de la prochaine facturation.

CE # 24-25-11

3.11 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL SUR LES BESOINS ENVIRONNEMENTAUX POUR LES ÉLÈVES ET LA CONTRIBUTION DES PARENTS À LA VIE DE L'ÉCOLE – Annexe 5

Madame Guay présente le résumé du sondage qui avait été demandé par le CÉ au printemps 2024. Celui-ci avait pour objectif d'obtenir l'opinion du personnel sur les différents besoins en termes de participation des parents et des besoins environnementaux qui permettraient d'améliorer la qualité de vie des élèves à

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans</p>
	<p>l'école. Il a été fait en collaboration avec la direction de l'école via l'envoi d'un « <i>Microsoft Form</i> » et classé par bâtiment car chacun a des réalités différentes.</p> <p>Le sondage a été envoyé à tous les employés des 3 bâtiments. Les membres du personnel ont été questionnés sur ce qu'ils ont appréciés de l'OPP (organisme de participation parentale) et sur ce qu'ils croient qui devraient être améliorés pour la cour de récréation, la bibliothèque, les aires de jeux extérieurs ou autres suggestions.</p> <p>Le résultat des 27 réponses est présenté par bâtiments pour chacune des 5 sous-catégories de questions posées. Il est à noter qu'il n'y a pas d'OPP pour le bâtiment de St-Pierre malgré l'appel lancé aux parents au printemps 2024.</p> <p>Avec l'équipe d'enseignants, la direction fera une priorisation des suggestions de projets énoncées dans ce sondage et qui requièrent des fonds d'investissement lors de leur assemblée générale en février 2025.</p> <p>Madame Guay enverra le document résumé aux 2 OPP concernées.</p>
<p>CE # 24-25-13</p>	<p>3.12 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES</p> <p>Les membres sont invités à faire les formations suivantes et à remplir le formulaire d'attestation de formation complétée.</p> <p><u>Capsule 1</u> <u>Capsule 3</u> <u>Capsule 4</u> <u>Capsule complémentaire</u> <u>Fiches 1, 2, 3, 5, 25</u></p> <p>Disponible dans le Team.</p> <p>Le lien pour l'attestation de la formation sera placé dans l'ordre du jour de la prochaine séance.</p>
<p>CE # 24-25-14</p>	<p>3.13 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>Madame Kate Parent mentionne qu'il a été question des points suivants lors du dernier comité de parents :</p> <p style="padding-left: 40px;">- Comité de parents du 4 décembre 2024:</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

Présentation de Jonathan Marcoux, le directeur des finances du comité de répartition des ressources. L'objectif de ce comité est de répartir équitablement les ressources (humaines, financières, etc.) entre les écoles du centre de services. Le comité assure l'équité et non l'égalité entre les écoles. Chaque mesure a des critères (clés de répartition). Le centre de service peut adapter les clés de répartition pour les rendre plus locales afin de s'assurer que la répartition soit la plus personnalisée, selon les besoins de notre centre de service et de nos écoles. Certaines mesures ne permettent aucune latitude toutefois. Quand le déficit d'une école perdure, le comité de répartition des ressources analyse la situation.

Les caisses populaires Desjardins sont très généreuses, par exemple par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu, qui favorise les projets qui servent aussi à la communauté.

Le centre de service a fait l'achat d'un bâtiment sur le Boulevard des Chutes pour y déménager tout ce qui a trait à l'imprimerie, au courrier interne, aux archives et aux services aux entreprises. Donc, en août 2025, cela permettra d'avoir plus d'espace dans les écoles secondaires la Seigneurie, Samuel de Champlain et la polyvalente de Charlesbourg pour les élèves. Aussi, en août 2026, il y aura un nouveau plateau des sports à la Seigneurie grâce à ces changements.

- Comité de parents du 22 janvier 2025:

À la suite d'un sondage réalisé en début d'année dans le comité de parents afin de savoir quels sujets les membres voudraient abordés, il y a eu une présentation sur la composition d'un plan de lutte (9 composantes et une section sur les violences à caractère sexuel).

CE # 24-25-15

3.14 VARIA

Des points ont été ajoutés en fin de rencontre :

- Mme Dalmeida questionne à savoir pourquoi le sondage pour les inscriptions au service de garde pendant la semaine de relâche est envoyé si tôt dans l'année.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

Madame David informe qu'elle a jusqu'au 15 janvier pour informer les parents si le service de garde est ouvert ou non pendant la semaine de relâche. C'est pour cette raison qu'elle doit sonder les parents en décembre à ce sujet. Dorénavant, le sondage sera toujours envoyé en décembre mais les parents auront jusqu'au retour des fêtes pour y répondre.

- Mme Dalmeida questionne à savoir si les éducatrices respectent les règles de l'école en matières d'habillement pour les élèves en fonction de la température.

Madame David assure que les éducatrices vérifient que les enfants sont habillés adéquatement avant de sortir à l'extérieur.

- Corridor actif

Madame David informe du projet d'un corridor actif à Ste-Famille. C'est un projet éducatif et énergique qui mise sur le renforcement positif en classe. Pour résumer, les enfants qui ont besoin de temps de pause, pourraient aller dépenser leur énergie en utilisant 1 des 2 corridors actifs qui seraient installés à l'école. Cette minute bougeotte permettrait à l'enfant de mieux se concentrer en classe et de faire un retour plus calme. L'école de Saint-Laurent utilise ce système, avec succès depuis plusieurs années.

CE # 24-25-16

3.15 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

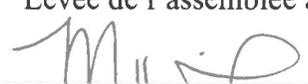
La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars 2025, en virtuel.

CE # 24-25-17

3.16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dinel que l'assemblée soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h45


Marie-Eve Guay, présidente


Julie Lalancette, Direction

